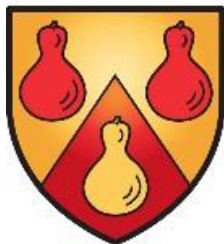


**VILLE DE
GORDES**



La réunion du Conseil Municipal aura lieu

le **lundi 20 décembre 2021** à **18 heures**

à l'**Espace Simiane** (3ème étage),

lieu permettant le respect des mesures sanitaires

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal du 22 novembre 2021 ;
2. Organisation du temps de travail des agents territoriaux ;
3. Servitude consentie à ENEDIS – parcelle cadastrée section BR n°153 ;
4. DM n°5 – Budget Commune ;
5. Coupes de bois dans la forêt communale de Gordes pour l'année 2022 ;
6. Approbation de la Charte relative à la condition animale ;
7. Régie de recettes des produits des Entrées du Château : modification des tarifs ;
8. Modalités de mise à disposition du dossier relatif à l'instauration du périmètre au titre des articles L.111-16 et L.111-17 2° du Code de l'urbanisme ;
9. Dénomination officielle des stades des Imberts ;
10. Questions diverses.